

## **A - Eau potable**

La commune est alimentée par une eau souterraine provenant d'un champ de 6 puits situés à Livry-sur-Seine captant la nappe des calcaires de Champigny. L'eau issue de ces ressources subit un traitement visant à éliminer les pesticides.

## **B - Assainissement**

Le zonage d'assainissement de la commune a été approuvé le 24 février 2005. La commune possède une station d'épuration (1 100 EH) à l'ouest du bourg de Grandpuits, qui dessert Grandpuits, Bailly-Carrois et la Picardie. Le reste du territoire est concerné par l'assainissement individuel.

## **C - Déchets**

### ***1. Organisation***

La commune se situe dans le secteur du syndicat de SMETOM – GEEDODE de Nangis (syndicat mixte l'Est Seine-et-Marne pour le traitement des ordures ménagères). Elle ne dispose pas de déchetterie. Les plus proches sont situées à Nangis et Mormant.

### ***2. Traitement des déchets***

La collecte des ordures ménagères est réalisée par le SMETOM-GEEODE (Syndicat Mixte de l'Est Seine et Marnais pour le Traitement des Ordures Ménagères) qui recouvre l'emprise de 98 communes

Il y a deux types de ramassage prévus au sein de la commune, le bac jaune pour le tri sélectif et le bac bordeaux pour les ordures ménagères.

#### ***2.1- Tri sélectif***

Le ramassage du tri sélectif s'effectue le lundi en semaine impaire de chaque mois. Les emballages collectés sont ensuite acheminés vers le centre de tri de Nangis où ils sont triés et valorisés au travers de filières de recyclage.

#### ***2.2- Ordures ménagères***

Les ordures ménagères font l'objet d'un ramassage hebdomadaire (tous les mercredis).

#### ***2.3- Verre/papier***

La collecte se base sur trois points d'apport volontaire sur la commune : un premier au niveau de la salle des fêtes (rue de la vallée aux Prieurs), un 2<sup>ème</sup> au niveau du cimetière de Grandpuits (rue de la Croix Boissée) et un 3<sup>ème</sup> à Bailly-Carrois au niveau de l'arrêt des cars.